

Fiche de données de sécurité

Copyright, 2025, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:40-9114-6Numéro de version:3.00Date de révision:28/05/2025Annule et remplace la16/12/2024

version du:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Ultimate Ouik Wax G2009 [G200916]

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem

Téléphone: +32 (0)2 722 51 11

E-mail: CER-productstewardship@mmm.com

Site internet http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH208

Contient Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Information requise selon le Règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides :

Contient un produit biocide (conservateur): C(M)IT/MIT (3:1).

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

| Ingrédient | Identifiant(s) | % | Classification selon le règlement (CE) |
|---|---------------------|----------|--|
| | | | n ° 1272/2008 [CLP] |
| Ingrédients non dangereux | Mélange | 80 - 100 | Substance non classée comme dangereuse |
| Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, | (N° CAS) 78330-21-9 | < 0,2 | Tox. aigüe 4, H302 |
| éthoxylés | | | Lésions oculaires 1, H318 |
| | | | Aquatique aigüe 1, H400,M=1 |
| | | | Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl- | (N° CAS) 55965-84-9 | < 0,0015 | EUH071 |
| 4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et | (N° CE) 911-418-6 | | Tox. aigüe 3, H301 |
| 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220- | | | Corr. cutanée 1C, H314 |
| [239-6] (3:1) | | | Lésions oculaires 1, H318 |
| | | | Sens. de la peau 1A, H317 |
| | | | Aquatique aigüe 1, H400,M=100 |
| | | | Tox. aquatique chronique 1, |
| | | | H410,M=100 |
| | | | Nota B,B |
| | | | Tox. aigüe 2, H330 |
| | | | Tox. aigüe 2, H310 |

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance. Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

| Ingrédient | Identifiant(s) | Limites de concentration spécifique |
|--|-------------------|---|
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | (N° CE) 911-418-6 | (C >= 0.6%) Corr. cutanée 1C, H314 (0.06% =< C < 0.6%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 0.6%) Lésions oculaires 1, H318 (0.06% =< C < 0.6%) Irr. des yeux 2, H319 (C >= 0.0015%) Sens. de la peau 1A, H317 |

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Aucun besoin de premiers soins n'est prévu. Si des symptômes se développent, emmenez la personne affectée à l'air frais. Obtenez des soins médicaux.

Contact avec la peau:

En cas d'exposition, laver à l'eau et au savon. Si des signes/symptômes apparaissent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Si des signes / symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.

En cas d'ingestion:

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Movens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les

Ultimate Quik Wax G2009 [G200916]

produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas conditions de stockage particulières

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucun controle requis

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Aucun requis.

Protection de la peau/la main

aucun gant de protection n'est requis

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

| Etat physique: | Liquide |
|----------------|---------|

| Couleur | blanc | |
|--|---|--|
| Odeur | Banane, Modérée Cerise, Faible de vanille | |
| Valeur de seuil d'odeur | Pas de données de tests disponibles. | |
| Point de fusion / point de congélation | Non applicable. | |
| Point/intervalle d'ébullition: | 100 °C | |
| Inflammabilité | Non applicable. | |
| | | |
| Limites d'inflammabilité (LEL) | Non applicable. | |
| Limites d'inflammabilité (UEL) | Non applicable. | |
| Point d'éclair: | Point d'éclair > 93°C | |
| Température d'inflammation spontanée | Non applicable. | |
| Température de décomposition | Pas de données de tests disponibles. | |
| рН | 5,75 - 7,75 | |
| Viscosité cinématique | Pas de données de tests disponibles. | |
| Hydrosolubilité | Totale | |
| Solubilité (non-eau) | Pas de données de tests disponibles. | |
| Coefficient de partage n-octanol / eau | Pas de données de tests disponibles. | |
| Densité | 1 g/ml [Conditions:Environ] | |
| Densité relative | 1 [<i>Réf. Standard</i> : Eau = 1] | |
| Densité de vapeur relative | Pas de données de tests disponibles. | |
| | | |
| Caractéristiques des particules | Non applicable. | |
| | | |

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques VolatilsPas de données de tests disponibles.Taux d'évaporation:Pas de données de tests disponibles.Masse moléculaire:Pas de données de tests disponibles.Teneur en matières volatiles:Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Aucun effet sur la santé connu.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les veux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Aucun effet sur la santé connu.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

| Nom | Route | Organis mes | Valeur |
|--|--|----------------|---|
| Produit | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg |
| Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés | Cutané | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés | Ingestion | Rat | LD50 500-2000 mg/kg |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Cutané | Lapin | LD50 87 mg/kg |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat | LC50 0,171 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Ingestion | Rat | LD50 40 mg/kg |

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

| Nom | Organis mes | Valeur |
|--|----------------|----------------------|
| Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés | Lapin | Moyennement irritant |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Lapin | Corrosif |

Page: 6 de 14

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

| Nom | Organis mes | Valeur |
|--|----------------|----------|
| Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés | Lapin | Corrosif |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Lapin | Corrosif |

Sensibilisation de la peau

| Nom | | Valeur |
|--|-----------|---------------|
| Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés | Humain | Non-classifié |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] | | Sensibilisant |
| et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | et animal | |

Photosensibilisation

| Nom | | Valeur |
|--|----------|-------------------|
| | mes | |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] | Homme et | Non sensibilisant |
| et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | animal | |

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

| Nom | Route | Valeur |
|--|---------|---|
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | In vivo | Non mutagène |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Cancérogénicité

| Nom | Route | Organis | Valeur |
|--|-----------|---------|-----------------|
| | | mes | |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Cutané | Souris | Non-cancérogène |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Ingestion | Rat | Non-cancérogène |

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

| Nom | Route | Valeur | Organis mes | Test résultat | Durée d'exposition |
|--|-----------|--|----------------|------------------------|-------------------------------|
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239- 6] (3:1) | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine | Rat | NOAEL 10 mg/kg/jour | 2 génération |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine | Rat | NOAEL 10 mg/kg/jour | 2 génération |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239- | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 15 mg/kg/jour | Pendant l'organogenès e |

| I lltimate | Onik | Wax | G2009 | [G200916] |
|-------------------|------|-----|-------|-----------|
| | | | | |

| 67 (4.4) | | | |
|------------|--|--|--|
| 1 61 (3.1) | | | |
| 0 (3.1) | | | |
| | | | |

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organis mes | Test résultat | Durée d'exposition |
|--|------------|------------------------------------|--|---|-------------------------|-----------------------|
| Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés | Inhalation | Irritation des voies respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaire s | NOAEL Non disponible | |
| Masse de réaction de: 5- chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h- isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | Inhalation | Irritation des voies respiratoires | Peut provoquer une irritation respiratoire. | Risques pour la santé similaire s | NOAEL Non disponible | |

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel | N° CAS | Organisme | Type | Exposition | Test point | Test résultat |
|--|------------|-------------------------------------|--------------------|------------|------------|---------------|
| | | | | | final | |
| Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés | 78330-21-9 | Vairon de Fathead | Composant analogue | 96 heures | LC50 | 4,5 mg/l |
| Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés | 78330-21-9 | Algues vertes | Composant analogue | 72 heures | EC50 | 0,5 mg/l |
| Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés | 78330-21-9 | Puce d'eau | Composant analogue | 48 heures | EC50 | 0,5 mg/l |
| Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés | 78330-21-9 | Algues ou autres plantes aquatiques | Composant analogue | 72 heures | EC10 | >0,1 mg/l |

| | I | la | I= | Ta a | livono | lo at a |
|---|------------|----------------------|--------------|------------|--------|--------------|
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no | 55965-84-9 | Boue activée | Expérimental | 3 heures | NOEC | 0,91 mg/l |
| ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- | | | | | | |
| one [no ce 220-239-6] (3:1) | | | | | | |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- | 55965-84-9 | Bactéries | Expérimental | 16 heures | EC50 | 5,7 mg/l |
| one [no ce 220-239-6] (3:1) | | | | | | |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no | 55965-84-9 | Copepod | Expérimental | 48 heures | EC50 | 0,007 mg/l |
| ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1) | | | | | | |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- | 55965-84-9 | Diatomée | Expérimental | 72 heures | ErC50 | 0,0199 mg/l |
| isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | | | | | | |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- | 55965-84-9 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | ErC50 | 0,027 mg/l |
| isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] | | | | | | |
| (3:1) Masse de réaction de: | 55965-84-9 | Truite arc-en-ciel | Expérimental | 96 heures | LC50 | 0,19 mg/l |
| 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- | 33703-64-9 | Trune arc-en-cier | Experimental | 90 ficties | LC30 | 0,17 mg/1 |
| one [no ce 220-239-6] (3:1) | | | | | | |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Sheepshead Minnow | Expérimental | 96 heures | LC50 | 0,3 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Puce d'eau | Expérimental | 48 heures | EC50 | 0,099 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- | 55965-84-9 | Diatomée | Expérimental | 48 heures | NOEC | 0,00049 mg/l |
| isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | | | | | | |
| Masse de réaction de: | 55965-84-9 | Vairon de Fathead | Expérimental | 36 jours | NOEL | 0,02 mg/l |
| 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] | | | | | | |
| one [no ec 220-239-0] | <u> </u> | I. | <u>I</u> | 1 | I | 1 |

| (3:1) | | | | | | |
|---|------------|---------------|--------------|-----------|------|------------|
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | NOEC | 0,004 mg/l |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2- méthyl-2h-isothiazol-3- one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Puce d'eau | Expérimental | 21 jours | NOEC | 0,004 mg/l |

12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|---|------------|---|----------|---------------------------------|--|----------------------|
| Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés | 78330-21-9 | Expérimental Biodégradation | 28 jours | évolution dioxyde de carbone | ≥50 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO | OCDE 301B - Mod. CO2 |
| Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Composant analogue Biodégradation | 29 jours | évolution dioxyde de carbone | 62 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO (ne passe pas la fenêtre de 10 jours) | OCDE 301B - Mod. CO2 |
| Masse de réaction de: 5- chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h- isothiazol-3-one [no ce 220- 239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Expérimental Hydrolyse | | Demi-vie hydrolytique (pH 7) | > 60 jours (t 1/2) | |

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel | CAS N° | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--|------------|--|-----------|---|------------------|--------------------------|
| Alcools, C11-14-iso-, Riches en C13, éthoxylés | 78330-21-9 | Expérimental BCF - Poisson | 54 heures | Facteur de bioaccumulation | 232 | |
| Masse de réaction de: 5- chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h- isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Composant analogue BCF - Poisson | 28 jours | Facteur de bioaccumulation | 54 | OECD305-Bioconcentration |
| Masse de réaction de: 5- chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h- isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1) | 55965-84-9 | Composant analogue Bioconcentratie | | Lod du Coefficient de partage octanol/eau | 0.4 | |

12.4. Mobilité dans le sol:

| Matériel | CAS N° | Type de test | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|----------------------------|------------|------------------|--------------|---------------|-----------------------|
| Masse de réaction de: 5- | 55965-84-9 | Expérimental | Koc | 10 l/kg | OCDE 106 Désorption à |
| chloro-2-méthyl-4- | | Mobilité dans le | | | l'aide d'un méthode |
| isothiazolin-3-one [no ce | | sol | | | d'équilibre de lots |
| 247-500-7] et 2-méthyl-2h- | | | | | |
| isothiazol-3-one [no ce | | | | | |
| 220-239-6] (3:1) | | | | | |

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Avant l'élimination, consulter toutes les autorités et règlements applicables pour assurer la bonne classification. Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les contenants vides et propres peut être disposé comme des déchets non-dangereux. Consultez votre réglementation spécifique et les fournisseurs de services afin de déterminer les options disponibles et les exigences.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

200199 Autres fractions non spécifiées ailleurs.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

| | Transport routier (ADR) | Transport aérien (IATA) | Transport maritime (IMDG) |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |

| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
|---|--|--|--|
| 14.4 Groupe d'emballage | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur | Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations |
| 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Température de régulation | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Température critique | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Code de classification ADR | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Code de ségrégation IMDG | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:

La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

<u>Ingrédient</u> <u>Numéro CAS</u>

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- 55965-84-9

isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-

isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH

Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent

s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1 Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2 Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

| | The state of the s |
|------|--|
| H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H310 | Mortel par contact cutané. |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H330 | Mortel par inhalation. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Raison de la révision:

EUH071

Section 09 UE: informations sur le pH - L'information a été modifiée.

Email - L'information a été modifiée.

Section 02: Déclarations classification CLP - L'information a été ajoutée.

Corrosif pour l'appareil respiratoire.

Section 2: Référence phrase H - L'information a été supprimée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été supprimée.

Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été supprimée.

Etiquette: Précaution CLP - Eliminage - L'information a été supprimée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Produits de combustion dangereux (Tableau) - L'information a été ajoutée.

Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée. Section 8 : Information sur la protection des yeux - L'information a été ajoutée.

Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été supprimée.

Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été supprimée.

Section 9: Point d'éclair (information) - L'information a été modifiée.

Section 9: Odeur - L'information a été modifiée.

Section 10: Tableau: Décomposition dangereux ou sous-produits - L'information a été modifiée.

Ultimate Quik Wax G2009 [G200916]

- Section 10: Produits de décomposition dangereux pendant la combustion L'information a été ajoutée.
- Section 11: Effets sur la santé les yeux (Information) L'information a été modifiée.
- Section 13: 13.1 Elimination des déchets L'information a été modifiée.
- Section 13: Phrase générale Catégorie déchets GHS L'information a été modifiée.
- Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Meguiar's, Inc. Belgium MSDSs sont disponibles à http://www.3m.com/be